SIRAT
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNIQUE RADIO – TELEDIFFUSE

N° 5029/2026/DG SIRAT/DP AUA/CCCOM/CP

Mise en œuvre des travaux du Projet ASPHALTAGE 1 B

Cotonou, le 20 octobre 2026 — Dans le cadre de la mise en œuvre des travaux du Projet ASPHALTAGE 1 B, La Direction Générale de la SIRAT SA informe les usagers et les riverains des **rues situées autour de l'hôtel de ville de Cotonou, actuellement en construction**, du démarrage des travaux des **rues 12 007** et **12 048**.

En conséquence, les ruelles menant à l'hôtel de ville de Cotonou, à partir du **boulevard de la Marina et de l'avenue Jean Paul II,** seront fermées à la circulation à compter du **lundi 26 octobre 2026,** pour une durée de **trois (3) mois**.

Toutefois, des dispositions spécifiques seront prises afin de permettre aux riverains de la zone des travaux d'accéder à leurs domiciles et à leurs activités.

Les usagers sont invités à respecter les consignes de sécurité et les limitations de vitesse, ainsi qu'à suivre les directives des agents de la circulation et de la Police Républicaine, afin de faciliter la fluidité du trafic.

Pour signaler toute situation liée aux travaux à la SIRAT, veuillez appeler le **numéro vert gratuit 7414**.

La SIRAT SA présente **ses excuses** pour **les désagréments éventuels**, que ces travaux pourraient occasionner, remercie l'ensemble des usagers pour leur **compréhension** et leur **collaboration**, et les rassure de sa volonté à mettre tout en œuvre pour leur garantir de meilleurs services.

SIRAT SA

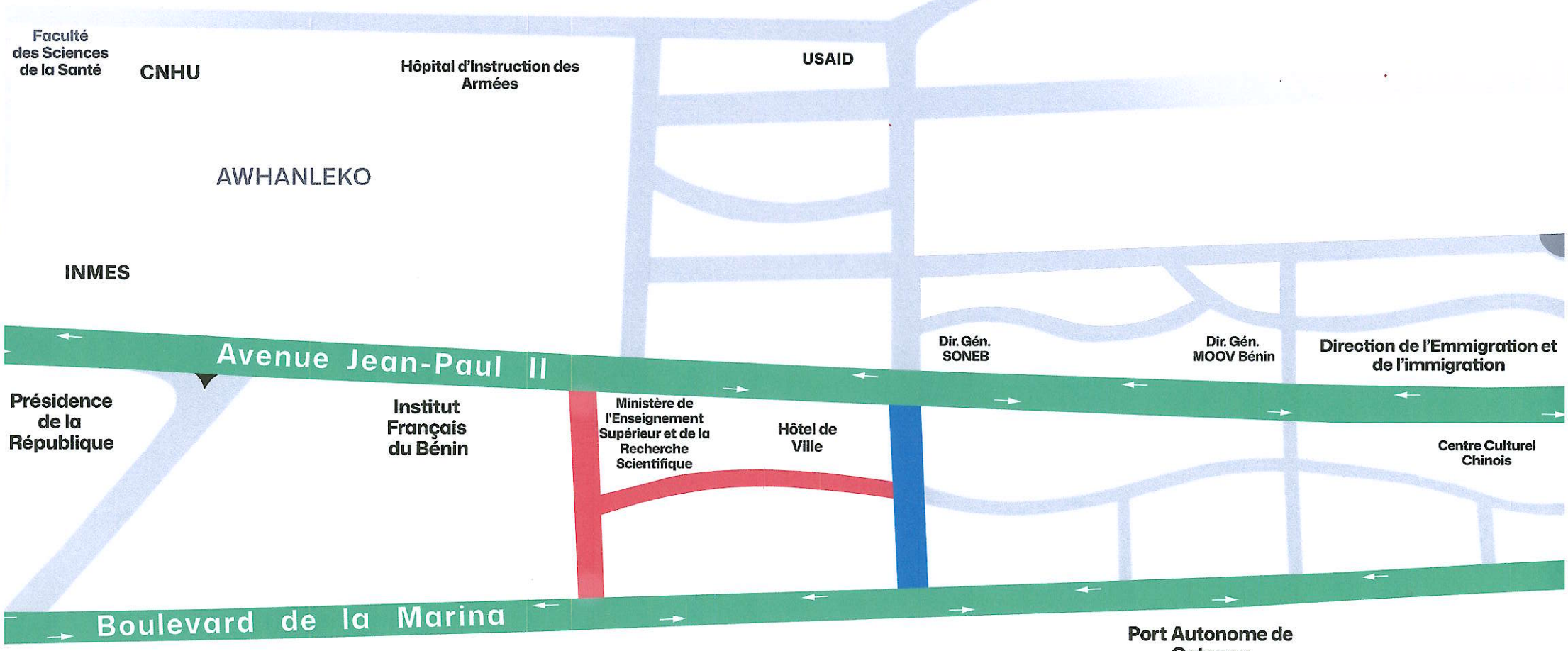
PJ : Plan de circulation

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DU PROJET ASPHALTAGE 1 B

Période : du lundi 26 octobre 2026 au mardi 26 janvier 2027

SIRAT
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Légende : Zone en Travaux · Route de déviation principale · Itinéraire de déviation · Zone d'accès au chantier · Zone de Travaux occupée par OFMAS